

DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire
Séance du 13 octobre 2023

Président de séance : Yann TRICHARD

Secrétaire de séance : Catherine QUERARD

MISE EN LOCATION DU BATIMENT CONNECTING PLACE

Sur le rapport de Monsieur le Président,

1- Dans le cadre du transfert de nos activités vers Saint-Herblain nous avons demandé à tous nos partenaires des différents locaux du centre des Salorges de quitter les lieux afin de nous rejoindre sur ce nouveau site.

2- En ce qui concerne le bâtiment Connecting Place, il se trouve que ADN Ouest qui occupe principalement ce bâtiment, a choisi de rejoindre la Halle 1 et 2 sur l'île de Nantes pour être au plus près de l'écosystème numérique de ce secteur.

3- Audencia déjà présent sur le centre des Salorges, nous a fait part de son intérêt à louer le bâtiment Connecting Place afin d'en faire sa tête de proue et de bénéficier d'une visibilité accrue en raison de la localisation de ce bâtiment situé le long de la ligne de tram n°1

En conséquence, il est proposé d'habiliter le Président à rentrer en négociation avec Audencia afin de permettre à Audencia de s'étendre sur le secteur et d'avoir une porte d'entrée très visible.

* * *

Vu le Code de Commerce,

Vu le Règlement intérieur de la CCI, notamment pris en son article 4.4.5.2,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale :

- Habilité le Président à rentrer en négociation avec Audencia afin de permettre à Audencia de s'étendre sur le secteur et d'avoir une porte d'entrée très visible.
- Habilité le Président à signer le bail ou un avenant au bail avec AUDENCIA pour les locaux de Connecting Place
- Mandate le Président pour accomplir toutes les mesures de publicité de la présente délibération.

Délibération approuvée par :

31 voix POUR
Quorum : 30

0 voix CONTRE
Présents : 31 Votants : 31

Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire



Le Secrétaire, membre du Bureau

